****

**Les habitants de l’Isle de Jean Charles, les premiers réfugiés climatiques de Louisiane**

***Interview originale en français de Louisiane – Transcription***

[*https://globe-reporters.org/spip.php?article2927*](https://globe-reporters.org/spip.php?article2927)

**Question 01**

**Pouvez-vous vous présenter ?**

Je suis Démé NAQUIN. Je suis le chef de la tribu de Jean-Charles Choctaw Nation depuis 1 an et demi. Moi et ma famille, on est partis il y a 20 ans de l’île. Beaucoup d’anciens sont aussi partis. A chaque nouvel ouragan, de nouvelles familles sont parties. D'autres restaient et réparaient leurs maisons. Chaque année, les ouragans sont plus mauvais, sont plus gros et plus forts. Ils provoquent plus de dégâts et les gens partent. Il y a 20 ans, il y avait plus de 200 familles sur place. Aujourd’hui, il ne reste plus que 4 familles : trois frères et une autre famille. Les trois frères ont dit qu'ils ne voulaient pas partir de l'île. Les autres maisons sont des résidences secondaires, les gens y viennent la journée, ou restent une nuit, mais n'y habitent plus.

**Question 02**

**Quels sont les programmes de relocalisation mis en place pour les habitants touchés par la montée des eaux et autres catastrophes en Louisiane ?**

Le chef Albert a vu que la construction de la digue Morganza-to-the-Gulf n'allait pas prendre en compte la protection de notre île (au milieu des années 2000; ndlr). En plus de ça, il voyait que les ouragans allaient être plus forts et qu'il y aurait plus de dégâts et d'inondations sur l'île. Lui et les membres du conseil de la tribu ont alors décidé de relocaliser la tribu. Ils ont préparé des plans pour ça. Ils ont eu de l'aide de la part de personnes de tout le pays, d’architectes, d’ingénieurs, etc. Le projet était de relocaliser toute la communauté au même endroit, et de ne pas être séparés.

Quand les plans étaient prêts, ils ont envoyé une candidature pour le National Disaster Resilience Award (Prix national de la résilience face à une catastrophe). Ils ont reçu le prix - en 2016, ndlr - de la part du département du Logement et du Développement urbain des États-Unis (United States Department of Housing and Urban Development, abrégé en HUD). Il fallait que ce soit envoyé via l'état de Louisiane, avant d'être envoyé à la tribu. C’était comme un modèle pour le reste du pays, pour les autres endroits qui sont touchés comme nous par les tempêtes, les inondations et la montée des eaux.

Sauf qu’on a eu qu’une partie l'argent, on ne sait pas où est parti le reste. Les membres de la tribu ont pu choisir entre cinq terrains qui pouvaient être utilisés, et ils ont sélectionné celui qui était le plus élevé par rapport à la mer, à Gray près de Houma, soit environ 40 miles d'ici. L'état de Louisiane a acheté cette propriété, mais cela a pris beaucoup de temps pour que les travaux commencent, en 2020-2021.

Les gens ont l'air d'aimer vivre là-bas. Ils se sont adaptés. Ce n'est pas leur terre natale, mais c'est un nouvel endroit plus en sécurité, loin des inondations. Il y a 32 maisons et environ 30 familles de la tribu qui y vivent, et d'autres qui ne viennent pas de la tribu. Malheureusement, du fait que nos plans n’ont pas été faits comme nous le voulions par manque d’argent, toute la communauté n'a pas pu déménager là-bas et nous sommes éparpillés dans la région.

**Question 03**

**Quels sont les projets d’adaptation en cours et qui ont été faits pour aider les habitants ?**

Je ne sais pas vraiment. Pour ceux qui restent sur l’île, ils aiment leur maison. Ils en ont construit des nouvelles sur pilotis, mais ce n’était pas bien fait, le plancher est déjà pourri. Il n’y a pas vraiment d’adaptation possible.

**Question 04**

**Quels ont été les conseils, préventions, aides administrées aux habitants face aux catastrophes naturelles ?**

Les habitants qui ont été relocalisés ont reçu des aides et n'ont rien payé pour le logement et la relocalisation. Ils doivent quand même payer les taxes d'habitation. C'est difficile aujourd'hui de créer une vraie communauté car tout le monde est éparpillé partout, principalement en Louisiane mais aussi ailleurs. On essaie d'organiser une réunion une fois par an. Des gens viennent, d'autre pas. L'esprit de la communauté n'existe plus vraiment. Avant, on rencontrait les gens dans la rue, on se parlait tous ensemble, on se saluait, on buvait un café chez les uns et les autres. Aujourd'hui ce n'est plus le cas.

**Question 05**

**Question bonus : Comment devient-on chef de la tribu ?**

Le chef précèdent m’a choisi (Chef Albert NAQUIN, son oncle, ndlr) et c’est comme ça que lui aussi est devenu chef, et les chefs d’avant aussi. Ils sont nommés par le chef, c’est comme ça que ça marche. En tant que chef, on organise des réunions, on essaie d’être là pour les membres de la tribu. Il y a beaucoup de travail.

**Question 06**

**Comment les habitants ont étés assistés pour la recherche de logement ?**

Juste avant l'ouragan Ida, le chef Albert a trouvé des camping-cars pour loger les gens qui vivaient encore sur l'île et qui en avaient besoin. D'autres ont trouvé d'autres endroits où loger et sont restés plus loin avec leurs familles. Au prochain ouragan, ce sera aussi à moi de m'occuper de ça, d'aider les gens à trouver un abri.

Moi j'ai trouvé ma maison tout seul il y a vingt ans, j'ai acheté. Avec les derniers ouragans, certains ont eu des aides avec la FEMA, l'agence fédérale qui gère les urgences. Je pense que l'état aussi a aidé, notamment avec les camping-cars. La FEMA a aidé avec des mobile homes. Il y a des gens qui restent encore dans ces camping-cars et mobile homes. Il y en a encore un sur l'Isle de Jean Charles.

**Question 07**

**Comment l'État gère les catastrophes naturelles qui se déroulent en Louisiane sur le plan économique, social, etc. ?**

Il pourrait mieux faire je pense. L'état est trop lent pour aider les gens. Il y a beaucoup de bureaucratie et de paperasse. Des personnes n'ont aucun endroit où vivre, et ils devraient les aider à trouver un autre endroit. Surtout depuis Ida, il y en a qui restent encore avec des membres de leurs familles depuis tout ce temps, et ils ne s'entendent pas forcément. L'état devrait être préparé pour ça, car ce n'est pas la première fois qu'il a des ouragans.

C'est vrai qu'Ida était certainement un des ouragans les plus forts ces dernières années. Ce territoire a été durement touché. J'ai parlé avec un homme qui a entre 70 et 80 ans, et il m'a dit qu'il n'avait jamais vu un ouragan comme Ida, que c'était la pire chose qu'il avait vu dans sa vie. C'était vraiment très fort. Toutefois, ce n'était pas la première tempête pour la FEMA ou pour l'état de Louisiane. Ils devraient être beaucoup plus préparés avant, pas faire attendre les gens et leur trouver un endroit où ils peuvent loger.

**Question 08**

**Y a-t-il déjà eu des victimes ou morts des catastrophes naturelles à l’Isle Jean-Charles ? Quels ont étés les services d’urgence mis en place suite aux catastrophes ?**

Personne n'est mort ni n'a été blessé dans les derniers ouragans. Les gens savent comment se préparer face à ouragan dès tout petit. Ils savent se protéger car ça arrive souvent. Ils font comme moi : j'attends de voir la grosseur de l'ouragan avant de savoir si je dois évacuer ou pas. S'il est fort, je vais évacuer, et si ce n'est pas le cas, je vais rester chez moi. Toutefois, je pense que la prochaine fois, je vais quand même partir. Ida a été tellement fort, ça a été terrible. Ma maison ne s'est pas envolée comme d'autres. Mais je préfère ne pas rester la prochaine fois. Moi j'ai évacué à 15 miles d'ici, et c'était très fort aussi là-bas. Il n'y a pas eu d'inondations, mais c'était le vent. Du vent très fort pendant 8 heures en continu.

**Question 09**

**Comment les habitants de l’île sont-ils informés face aux catastrophes (alerte, exercices, messages sur téléphones, etc.) ?**

Les gens se parlent. On est une communauté qui est prête. Les gens discutent, se disent ce qu'ils vont faire, s'ils restent ou pas, où ils vont trouver un abri. En général, on regarde la télévision pour vérifier la météo. Mais aussi sur le téléphone et la radio. Certains conseillent aux autres de partir, de ne pas rester là-bas. Pour Ida, on n'est pas restés, on est partis. Moi et ma famille on s'est abrités à Bourg, au sud de Houma. On y est resté pendant presque un mois.

**Question 10**

**Aujourd’hui, comment sont envisagés l’avenir de l’île et l’avenir des autres côtes de Louisiane face aux catastrophes ? Quelles sont les mesures mises en place face à ces événements ?**

Je ne pense pas qu'on pourra sauver l'île, mais l'Isle de Jean-Charles devrait être sauvée car c'est notre terre, c'est la terre de la tribu. Peut-être que ça ne signifie pas grand-chose pour d'autres, mais pour les gens qui restent, c'est tout ce qu'ils ont. C'est la terre de leur famille. C'est là qu'ils ont grandi. C'est pour ça qu'il faudrait sauver ça. Et pas seulement l'Isle de Jean-Charles, mais tout le sud de la Louisiane, parce que les gens vont juste partir plus au nord. Même ici, à Pointe-au-Chien, il faudra partir.

Comme mesures pour le moment, il y a une digue qui a été construite pour protéger des ouragans, mais l’Isle Jean-Charles n’est pas comprise dedans. Elle est appelée Morganza-to-the-Gulf. C'est encore en construction aujourd'hui, pour qu'elle soit encore plus haute. Mais ça, ce n'est pas financé par le gouvernement, mais par la paroisse (canton). Je ne sais pas comment ça fonctionnera quand nos enfants seront grands. Je pense que ça va marcher pendant un certain temps, mais avec la montée des eaux et les ouragans, je ne sais pas combien de temps ça va tenir.

**Question 11**

**Quelles sont les réactions des habitants face à ces catastrophes ?**

Les gens sont tristes, parce que c'est là qu'on a tous grandi ensemble, et maintenant on est éparpillés partout. On a peur de perdre la culture, la langue française. C'est vrai que les enfants aujourd'hui ne parlent plus français, mais ça c'est notre faute à nous les adultes car on ne leur a pas appris. Maintenant, j'espère qu'avec des projets comme l'école en français de Pointe-au-Chien, ça va changer.

Les gens doivent partir maintenant, car quand leur maison est détruite, ils ne peuvent plus avoir de permis pour construire une nouvelle sur l’Isle de Jean-Charles. Avant c'était possible, mais plus maintenant. Ils peuvent la réparer, mais ils n'auront pas d'aides du gouvernement ou des assurances pour le faire. C'est triste, parce que c'est leurs terres. On devrait les aider. Plein de personnes étaient fâchées. Il y a des gens qui n'ont rien eu. Pas d'aides. Il n'y a pas eu de pétition toutefois pour les aider.

**Question 12**

**Avez-vous un message pour les globe-reporters et globe-reportrices ?**

Il faut connaître les histoires de ses grand-mères et grands-pères, savoir comment comment ils vivaient. Il ne faut pas oublier d’où tu viens.